



## Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 8 octobre 2019

Présents : JALLIFIER Rémy - OTTENHEIMER Thomas -TIMSONET Philippe - PELLISSIER Denis- MAGNIN Rachel - GUILLET Nelly-FREL Lucien

Excusés : CARQUEVILLE Catherine- CERDAN Yann - ANTRESSANGLE Magalie

Secrétaire de séance : PELLISSIER Denis

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey CHARRASSON

### Ordre du jour :

1. Approbation PV du conseil en date du 10 septembre 2019
2. Désignation Secrétaire de séance
3. Commission Finances :
  - ✓ Désignation acquéreur(s) matériel de réforme
  - ✓ Décision modificative n° 2 budget principal pour achats illuminations Noël
  - ✓ Décision modificative n° 1 budget Assainissement pour extension réseau Maison Perrin
  - ✓ Dossier de demandes de subvention travaux rénovation menuiseries bâtiments communaux
  - ✓ Succession Mr HERNANDEZ Paoline : Expertise véhicules
4. Commission Personnel :
  - ✓ Création poste agent de maitrise
  - ✓ Centre de Gestion : Contrat Prévoyance et Santé (personnel communal)
5. Conventions :
  - ✓ Centre de Gestion : Archives (400 Euros)
  - ✓ CAUE : projet urbanistique Espace Vassivain
  - ✓ Epora : projet baraquements
6. Forêt : validation état assiette 2020 (prévisionnel coupes de bois)
7. Point dossiers en cours
  - ✓ Maison Sport Nature
  - ✓ Projet MARPA (Maison Accueil et de résidence pour l'autonomie)
  - ✓ Téléphonie Mobile et ADN
  - ✓ Réunion déneigement : compte rendu saison 2018-2019
  - ✓ Urbanisme : point dossiers en cours
  - ✓ Compte rendu réunion Fleurissement & Projet 2020
8. Inauguration « Rue de Vassieux-en-Vercors » à Grenoble
9. Points Divers (Recensement voirie 2020 - Fermeture Petits Goulets - Remerciements Fête du Bleu ..)

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir. Il demande d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : Délibération encaissement du don euro de l'école : Soumise ***au vote cette demande est validée à l'unanimité des présents***

\*\*\*\*\*

**1. Approbation PV conseil du 10 septembre : *PV validé à l'unanimité des présents***

**2. Désignation secrétaire de séance : Denis Pellissier**



### 3. Commission Finances

- Désignation acquéreurs matériels de réforme :

Suite à l'ouverture des plis par la commission d'appels d'offres, il est proposé de retenir les offres suivantes :

Lot 1 : Communauté de Communes Royans Vercors pour un montant de 1 500 Euros

Lot 2 : Non attribué- propositions inférieures au prix de retrait fixé – Sollicitation faite au soumissionnaire ayant fait l'offre la plus élevée pour obtenir une éventuelle nouvelle offre au prix de retrait ou proche de celui-ci.

Lot 3 : pas d'offres- lot retiré de la vente matériel Hors Service

Lot 4 : Non attribué- propositions inférieures au prix de retrait fixé - Sollicitation faite au soumissionnaire ayant fait l'offre la plus élevée pour obtenir une éventuelle nouvelle offre au prix de retrait ou proche de celui-ci.

Lot 5 : pas d'offre- lot retiré de la vente

- Décision modificative budget principal :

Conformément au débat d'orientation budgétaire au cours duquel il avait été précisé l'existence de marges de manœuvre, dès cette année (Cf compte rendu du Conseil du 26 Mars), et après analyse de la situation financière à fin septembre et débat entre les conseillers, il a été proposé d'acter les achats et investissements suivants :

- Budget de 5 000 Euros pour l'acquisition d'illuminations de Noël pour compléter et renouveler le parc existant (plusieurs éléments défectueux).
- Budget de 5 000 Euros pour acquisition de 200m supplémentaires de filets anti-congères.
- Budget de 3 000 Euros pour le changement des menuiseries de la chapelle de La Mure (porte et châssis) conditionné à l'obtention des aides auxquelles la commune est éligible (50% via la dotation cantonale).
- Budget de 10 000 Euros de menuiseries diverses pour les logements communaux (mairie et poste + logements 2 et 3 Jourdan) conditionné à l'obtention des aides maximales auxquelles la commune est éligible sur ce type d'investissement (50% via le SDED).

Ces dépenses n'ayant pas été inscrites au budget principal de la commune, il convient de prendre une décision modificative pour faire apparaître ces nouvelles dépenses et leurs financements. ***Soumis au vote, ces investissements et la décision modificative du budget sont approuvés à l'unanimité.***

- Décision modificative assainissement :

Les travaux de raccordement au réseau d'assainissement de la rue des petits cochons rendus urgents par l'incendie de la maison Perrin n'avaient pas été portés au budget. Il convient donc de prendre une décision modificative à hauteur de 5 000 Euros pour faire apparaître la dépense et son financement.

Présentée au Conseil, ***cette décision modificative est approuvée à l'unanimité.***

- Dossiers demandes de subventions :

Les menuiseries de la chapelle de La Mure et des logements communaux étant éligibles à des subventions du Conseil départemental et/ou du SDED (50% du montant HT), des dossiers doivent être déposés avant que les travaux ne soient engagés. Le Conseil Municipal doit formellement délibérer pour autoriser Thomas Ottenheimer à déposer les dossiers de financement. ***Soumise au vote, cette demande est approuvée à l'unanimité.***

- Succession Mr Hernandez



Dans le cadre du legs de Mr Paoline Hernandez, il est décidé d'avoir recours à un expert automobile pour estimer la valeur des véhicules dont il était propriétaire et pouvoir ensuite procéder à leur mise en vente. Par ailleurs, Thomas Ottenheimer informe ne pas avoir reçu d'estimation actualisée du legs par l'étude de Me Dieval.

- Délibération encaissement don Euro de l'école :

Suite à la buvette portée par l'association Euro de l'école pour le compte de la Mairie lors du concert le soir du 21 juillet, un bénéfice de 100 Euros est versé à la commune. Il convient d'acter ce don par une délibération.

***Soumis au vote, cet encaissement est validé à l'unanimité***

#### **4. Commission Personnel**

- Création Poste titulaire :

Pour procéder au recrutement d'un responsable des services techniques, (comme cela avait été décidé lors du Conseil Municipal du 10 septembre 2019) et afin d'avoir un plus large choix de candidats possibles pour répondre à ce poste, il est proposé de créer en qualité de titulaire de la Fonction Public un poste d'agent de maîtrise et un poste d'adjoint technique. A l'issue du recrutement, l'un des 2 postes sera clôturé. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité***

- Contrat de Prévoyance et de santé :

Suite à la participation de la commune à l'appel d'offre groupé mené par le CDG 26, la consultation s'est avérée fructueuse. Il est donc acté de conventionner avec le CDG 26 pour le contrat prévoyance qui est plus avantageux que celui que possède les agents actuellement. Cette modification de contrat est sans impact budgétaire pour la commune. ***Soumise au vote ces propositions sont validées à l'unanimité des présents***

#### **5. Conventions:**

- Archives communales : Convention avec le centre de gestion (CDG)

Il est proposé de conventionner avec le CDG 26 afin que ces derniers viennent organiser les archives de la commune et procéder au tri des archives entreposées dans le grenier et classer les archives communales convenablement. Le budget est fixé à 400 Euros. ***Soumise au vote cette proposition est validée à l'unanimité des présents***

- Projet urbanistique Espace Vassivain : Convention avec le CAUE

Point ajourné dans l'attente d'éléments complémentaires et de précisions de la part du CAUE sur la convention.

- Projet baraquements : convention tripartite avec Epora et la Communauté de Communes Royans Vercors

Ajourné en attente de la position de la Communauté des communes Royans-Vercors - Discussion en cours sur ce dossier (décision lors d'un prochain conseil communautaire).

#### **6. Forêts : Etat assiette 2020**



Les services ONF demandent à ce que les communes délibèrent sur le programme des coupes proposées pour l'année 2020, programme en adéquation avec le plan d'aménagement 2014-2039. **Soumise au vote cette proposition est validée à l'unanimité des présents**

## **7. Points dossiers en cours :**

- Maison Sport Nature :

Pas d'information nouvelle depuis le Conseil Municipal de Septembre.

- Piroulet :

Le projet avance selon le planning annoncé il y a un an. Il est entré désormais dans sa phase finale. Un cabinet d'architecte a été retenu par le Parc Naturel du Vercors et travaille à la finalisation du permis de construire. Le dossier de financement est pratiquement bouclé et la réponse des banques est attendue pour mi novembre. L'adhésion à Cap France a été prise par l'ALAVV, association gérante. Le Conseil d'administration de l'ALAVV se réunira le 19 Octobre.

- Projet d'aménagement d'une Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie à Sainte Eulalie (MARPA)

Sollicitée pour mener une enquête d'intérêt général auprès d'un certain nombre d'habitants, la commune de Vassieux n'est pas en mesure d'y répondre faute de disponibilité. Cela n'empêchera pas les vassivains qui le souhaitent d'intégrer ce projet.

- Téléphonie Mobile et ADN :

Suite à un dépôt de dossier concernant les zones blanches de téléphonie mobile sur notre commune, un technicien du département est venu rencontrer l' élu en charge de ce dossier (Philippe Timsonet). Il a été évoqué la possibilité de déplacer l'antenne Orange situé au fond du village afin de l'installer avec celles des autres opérateurs sur le point plus haut de la commune et éviter ainsi l'installation d'une nouvelle antenne sur la commune. L'installation de la fibre ne se fera pas avant 2022 sur notre commune et se fera en aérien. A suivre.

- Réunion déneigement :

Une rencontre a eu lieu avec les différents services des routes pour faire le bilan sur la saison 2018-2019 et préparer la nouvelle saison. Les difficultés des communes du Vercors ont été entendues et les propositions d'amélioration prises en compte. Ainsi, il a été acté l'implantation de panneaux d'informations aux portes du Vercors (2020-2021) pour répondre au problème d'informations aux automobilistes en cas d'épisode difficile sur le Vercors.

Par ailleurs, un plan de pose de filets sur le secteur des granges va être soumis au service du département de manière à en installer cet hiver sur les secteurs difficiles. (Champ de l'âne)

Enfin, l'organisation du déneigement de l'an passé sera reconduite cette année. La note d'organisation de déneigement sera rediffusée à la population par voie postale.

- Compte rendu réunion Fleurissement



Une réunion sur le fleurissement de la commune pour 2020 a été organisée en présence de Magalie Antressangle et Nelly Guillet pour le Conseil Municipal, Marie Odile Le Pennec pour Vassieux en Jardins et Audrey Charrasson pour les services communaux. Ce groupe de travail a fait les préconisations suivantes :

Il a été proposé de reconduire les tapis de fleurs pour l'église et d'installer de nouveaux tapis de fleurs (prairies fleuries et vivaces) à l'entrée nord du village (sous panneau en fer forgé Vassieux en Vercors). Un accord de principe est donné par le Conseil Municipal, le budget fleurissement sera réévalué en 2020.

Il a été également évoqué le souhait de conventionner avec certains privés pour la pose de créations de « Vassieux en Jardins » en 2020.

Enfin, il est également évoqué la problématique des panneaux d'informations situés aux entrées et au centre du village.

Sur ce point, une rencontre avec les services de l'Etat est programmée fin Octobre avec l'ensemble des communes du Vercors Drômois pour présenter la nouvelle réglementation sur l'affichage publicitaire.

## **8. Inauguration « Rue de Vassieux-en-Vercors » à Grenoble :**

La Municipalité Grenobloise a décidé de nommer une rue au nom de Vassieux en Vercors. L'inauguration de cette rue aura lieu le 5 novembre prochain en marge de la cérémonie annuelle de la remise de la Croix de la Libération à la ville de Grenoble. Il est proposé d'associer à cette journée les enfants de l'école, les conseillers municipaux qui le souhaitent et les habitants. Un car de 30 places sera affrété (et financé) par la commune pour se rendre à Grenoble. *Soumise au vote cette proposition est validée à l'unanimité des présents*

## **9. DIVERS :**

- Voirie :

La longueur de la voirie déclarée pour la dotation globale de fonctionnement restera inchangée à celle déclarée en 2018.

- Week-end accueil des familles Compagnons de la Libération :

L'association des familles de Compagnons de la Libération était à Vassieux les 5 et 6 octobre dernier en présence du préfet de région et de la sous-préfète de Die.

## **10. Tour de table des élus**

Rachel Magnin :

- Informe de l'inauguration d'une œuvre de Nicolas Daubanes à la Nécropole de la Résistance le 12 octobre prochain.
- Fait un rapide compte rendu de la réunion du 26 Septembre sur le Contrat de Transition Energétique mené par la Communauté de Communes Royans-Vercors.
- Informe des prochains ateliers du Parc sur le renouvellement de la charte les 15 et 24 octobre prochain.

Philippe Timsonet :

- Fait le débriefing du Chantier Concordia avec le PNRV et l'association. Il rappelle la nécessité de poursuivre le chantier de rénovation de cette chapelle. Pour information un estimatif des travaux à réaliser a été demandé à Jérémy Magnin qui a accompagné la commune sur le chantier de septembre. Une lettre de remerciements sera adressée à YETI loueur de cycles pour ce chantier, qui a fourni



gracieusement les vélos aux jeunes volontaires de ce chantier.

Denis Pellissier informe que :

- Un renvoi d'eau de la route forestière de Nève a été tordu par un engin et qu'il devait être réparé par l'ONF. Suite à une rencontre sur le terrain, avec les agents de l'ONF, il s'avère que le « détordre » est impossible. Il faudrait le remplacer mais le coût serait alors beaucoup plus élevé que le devis initial et après constat de la fonctionnalité de ce renvoi d'eau, un remblaiement sera réalisé par ONF pour éviter l'arrachement et une détérioration plus importante.
- Le nettoyage d'automne de la STEP est programmé le 31 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le secrétaire de séance, Denis Pellissier.

